



**CONTRIBUTION A L'EQUITE ECOLOGIQUE DANS LES ZONES MINIERES DU
HAUT KATANGA**

RAPPORT ANNUEL 2021

Nom du partenaire : Observatoire Congolais de l'Environnement
Période de rapportage : de Janvier à Juillet 2021 (1 ^{ème} Semestre)
Vision : Contribution à l'équité écologique dans les zones minières du Haut-Katanga
Nom du représentant légal : MARTIN MPINDA TUSHIMININE
Nom du Coordinateur : MARTIN MPINDA TUSHIMININE
Nom du chargé de projet 11.11.11 : Jules RUBANGIZA

[Rapportez les activités réalisées dans le PO 2021 et d'autres activités imprévues en relation avec votre mission]

NB. Si une activité prévue n'a pas eu lieu, justifiez pourquoi et donnez une recommandation

		Activité	
1) Négociation du cahier des charges : Réponse de l'Entreprise MMG aux projets inscrits dans le cahier des charges.			MP 1.1, 1.2, 1.3, 2.3
Période prévue : 1)	Date de l'évènement : le 07/05/2021		
Lieu de l'activité : Kinsevere Cibles de l'activité : 15 représentants des communautés de Kifita et 15 représentants des Kifumanshi impactés par les activités extractives minières des entreprises MMG-Kinsevere.	Animateurs / Principaux intervenants : Consultants Dhanis Rukan et Alida Munkwa, le Chef de secteur, Le Manager Santos, Son Adjoint Dr Gilbert Membres du personnel OCE présents : Martin et Jules		
Description de l'activité : Après plusieurs cadres de dialogue visant la négociation du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise MMG, où la négociation du cahier des charges se passe entre les 3 parties prenantes à savoir les communautés de Kifita et de			

Kifumashi, l'entreprise MMG et l'autorité locale (Chef de secteur) ; les projets soumis par les communautés étaient au nombre de 29. L'entreprise était partie pour étudier les projets, elle les a réduits à 22. Ceci a engendré beaucoup de discussions avec les communautés, et l'entreprise MMG a accepté de donner une réponse définitive à la prochaine négociation pour passer à la phase finale, qui est celle de la signature de cahier des charges. La présence des *Conseillers Juridique et RSE du Ministre Provinciale des Mines* était salutaire pour faciliter la négociation. L'entreprise proposait 500 milles dollars par an, mais le Conseiller Juridique du Ministre Provinciale des Mines avait donné la position du Ministre provincial selon laquelle, le cahier des charges de responsabilité sociétale d'une entreprise minière doit avoir une échéance de 5 ans et non de 4 ans comme le prévoyait l'entreprise. Le budget annuel, ne doit pas être en dessous de 1 million de dollars. Partant de cette décision du Ministre Provincial des Mines, l'atelier a été reporté à la prochaine séance en vue de donner à l'entreprise du temps de mûrir la réflexion pour une réponse satisfaisante.

Objectifs de l'activité :

- La réponse définitive attendue de l'entreprise MMG par rapport au budget annuel du cahier des charges et les projets retenus pour le cahier des charges.

Résultats de l'activité :

- La réponse définitive et satisfaisante est attendue prochainement.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental)

La proactivité due à la formation reçue facilite la compréhension et la négociation.

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Les communautés louent la bravoure, le professionnalisme et l'appui technique de l'OCE ;
- La signature du cahier des charges n'est plus une utopie aux yeux des communautés.

Points forts selon OCE :

- La proactivité et l'infatigabilité de toutes les parties prenantes ;
- L'apport et l'appui technique des experts et consultants OCE ;
- Le souci de l'entreprise de s'acquitter de sa responsabilité sociétale.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- La réponse donnée par l'entreprise à cet atelier ne satisfait pas les attentes des communautés.
- La négociation continue à la prochaine fois.

Points faibles selon OCE :

- Le budget de 500 milles est insatisfaisant.

Nombre des participants :			
Hommes : 21, Femmes : 9 Total : 30			
2. Négociation du cahier des charges: Validation finale des projets du cahier des charges.		Activité du PO.	MP 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2.3
Période prévue :		Date de l'évènement : le 19/05/2021	
Lieu de l'activité : Kinsevere		Animateurs / Principaux intervenants :	
Cibles de l'activité : 15 représentants des communautés de Kifita et 15 représentants des communautés Kifumashi impactés par les activités extractives minières des entreprises MMG.		Les consultants DHANIS RUKAN et ALIDA MUNKWA, l'entreprise MMG, le Secteur de Bukanda	
		Membres du personnel présents :	
		Martin et Jules	
Description de l'activité :			
<p>Vu le changement du Directeur Général de l'entreprise MMG, le nouveau DG, un chinois, a eu du mal à maîtriser le nouveau code minier et le règlement minier de 2018, selon les explications du manager du social monsieur Michel Santos. Il a fallu laisser du temps afin que le Manager du social puisse faire comprendre au nouveau DG qui confondait la dotation de 0,3% avec le cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises. Avec l'effort du manager du social, le DG a compris la différence entre les deux opportunités que le Code minier octroie au développement communautaire. A cet atelier 22 projets avaient été réduits à 17, tout en incorporant toutes les réclamations des communautés. L'entreprise a donné une réponse finale au cahier des charges: tous les 17 projets du cahier des charges sont retenus, avec comme budget annuel de plus de 1 million de dollar pour une durée de 5 ans. Les communautés représentées par le CLD ont applaudi avec satisfaction. Elle ont vu que le cahier des charges n'est plus une utopie comme elles le prétendaient. Ainsi donc, les communautés ici représentées par les CLD, n'attendent que la publication de la date de la signature du cahier des charges car tout a été conclue et bien fixé.</p>			
Objectifs de l'activité :			
- La réponse définitive et satisfaisante de l'entreprise MMG pour le cahier des charges.			

Résultats de l'activité :

- L'entreprise MMG donne la réponse définitive et satisfaisante aux communautés.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Par cet atelier les communautés ont été satisfaites de la réponse que l'entreprise MMG avait donnée pour la fin du processus de négociation du cahier des charges.

Evaluation de l'activité :**Points forts selon les bénéficiaires :**

- Les négociations très technique et satisfaisant,
- Les facilitateurs OCE bien outillés et sont à jour ;
- Les projets retenus répondent aux besoins prioritaires des communautés.
- Le cahier des charges n'est plus une utopie mais une réalité incessante.

Points forts selon OCE :

- La volonté de l'entreprise de négocier le cahier des charges de RSE.
- Les bénéficiaires par leur proactivité et leur infatigable courage ont montré un grand intérêt pour les négociations.
- L'ambiance de proactivité avait régné pendant les négociations par plusieurs consensus et concertations des communautés pour se mettre d'accord.
- Capacités des bénéficiaires après plusieurs formations, avait permis d'atteindre un excellent déroulement de l'atelier et des séances de négociation du cahier des charges de responsabilité.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- RAS.

Points faibles selon OCE :

- RAS.

Nombre des participants :

Hommes : 21 Femmes : 9 Total : 30

Evaluation de mise en place du CLD Kipushi pour la négociation du cahier des charges.		Activité ... du PO.	MP 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2.3
Période prévue :	Date de l'évènement : le 19/06/2021		
Lieu de l'activité : Kipushi	Animateurs / Principaux intervenants : Alida MUNKWA		

<p>Cibles de l'activité : 15 représentants de la communauté impactée par l'entreprise KICO SA</p>	<p>Membres du personnel présents : Martin, Aristote, Jonas, Trésor et Jules</p>
<p>Description de l'activité :</p> <p>L'avènement de la pandémie covid-19 qui avait paralysé les activités minières, il sied de préciser que la première modalité de négociation du cahier des charges est la décision de l'entreprise. L'entreprise KICO n'a pas manifesté cette volonté de négocier le cahier des charges avec les communautés locales, jusqu'à ce que le Ministre Provincial des Mines procède à la mise en demeure des entreprises qui n'ont pas encore commencé la négociation de leur cahier des charges. Les communautés affectées par l'entreprise KICO étaient déjà renforcées en capacité afin d'être outillées et en vue d'un dialogue permanent avec l'entreprise KICO dans la perspective de la négociation du cahier des charges. OCE voulant conformer le processus au cadre légal: le code minier et le règlement minier; après les formations avait demandé aux communautés de Kipushi de s'organiser en Comité Local de Développement avant la décision de l'entreprise pour le dialogue de négociation du cahier des charges. C'est dans ce cadre que l'OCE a organisé cet atelier pour pouvoir évaluer la mise en place de CLD-Kipushi.</p> <p>1. Evaluation de la mise en place du CLD-Kipushi</p> <p>OCE voudrait savoir ce qui s'est passé après presque 6 mois d'intervalle de temps qui s'est écoulé sans activité à Kipushi. Et surtout en savoir où en sont-elles les communautés pour la constitution de Comité Local de Développement (CLD). Les participants sont intervenus dans le sens de montrer que la structuration avec une tâche spécifique comme CLD n'a pas été faite et qu'ils pensaient qu'il y aurait une rencontre avec OCE pouvant les organiser en structure CLD. Dans le groupe whatsApp, disaient-elles, nous suivons ce que vous faites de l'autre côté de MMG-Kinsevere et CHEMAF, mais pour nous, ici, il n'y a rien. La consultante ALIDA a recadré en leur disant que c'est l'entreprise qui prend la décision de la négociation du cahier des charges, l'entreprise KICO a retardé le temps, n'a pas voulu à amorcer le processus, par rapport à l'entreprise MMG-Kinsevere qui avait pris le devant. C'est maintenant que KICO accepte qu'elle va commencer le processus de négociation parce que le Ministre provincial des mines a mis beaucoup d'entreprises en demeure. C'est pourquoi nous devons, d'ores et déjà, constituer un CLD dans la cité de Kipushi et un CLD dans la chefferie de Kaponda qui en principe, doivent négocier le cahier des charges avec l'entreprise KICO SA au nom des communautés impactées: CLD Kipushi et CLD Chefferie Kaponda.</p>	

2. **Détermination des zones géographiques impactées:** KICO impacte deux Entités Territoriales Décentralisées: la Chefferie de Kaponda et la Cité de Kipushi. Pour ce faire, il y aura 2 CLDs, car il y a 2 ETDs qui sont affectées par le projet KICO. Il existe un CLD du territoire qui a été créé par l'AT. de Kipushi, mais qui n'a pas qualité de négocier le cahier des charges.

3. Besoins communautaires à titre indicatif

- L'eau potable: c'est un besoin qui n'est pas encore résolu dans la cité de Kipushi, de nouveaux quartiers naissent, là il n'y a pas d'eau.
- L'énergie électrique
- Les infrastructures routières
- Les infrastructures culturelles et de loisirs (Bibliothèque, salle de théâtre)
- Marché moderne
- Appui aux médias
- Un centre orthopédique

Objectifs de l'activité :

- Evaluation de la mise en place de Comité Local de Développement (CLD) ;
- Détermination de la zone géographique impactée ;
- Détermination des besoins communautaires.

Résultats de l'activité :

- le CLD n'est pas encore mise en place;
- La zone géographique impactée est déterminée ;
- Les besoins communautaires sont déterminés.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Les communautés de Kipushi ont pris conscience de l'importance de la constitution du CLD pour la négociation du cahier des charges, selon la recommandation du code et règlement minier.

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- La prise de conscience de l'importance de la constitution du CLD pour négocier le cahier des charges.

Points forts selon OCE :

- La volonté manifeste des communautés de Kipushi de se constituer en CLD pour débiter le lancement de la négociation.

Points faibles selon les bénéficiaires :

<ul style="list-style-type: none"> - Les communautés sont constituées en forum communautaire qui fait le pont entre l'entreprise et les communautés, mais ce forum est constitué au niveau territorial sans qualité de signer le cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise. <p>Points faibles selon OCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de CLD Kipushi qui retarde le processus.
<p>Nombre des participants :</p> <p>Hommes : 12 Femmes 3 Total : 15</p>

<p>Cérémonie officielle de la signature du cahier des charges MMG Kinsevere.</p>		<p>Activité</p>	<p>MP 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2.3</p>
<p>Période prévue :</p>	<p>Date de l'évènement :</p> <p>Le 06/07/2021</p>		
<p>Lieu de l'activité : Kinsevere</p> <p>Cibles de l'activité :</p> <p>15 représentants des communautés des CLD Kifita et de Kifumashi impactées par les activités extractives de l'entreprise MMG à Kinsevere ; le Secteur Bukanda et les représentants de l'entreprise MMG.</p>	<p>Animateurs / Principaux intervenants :</p> <p>DG MMG, Michel SANTOS et Gilbert (MMG) : délégués de l'entreprise MMG et plusieurs agents MMG.</p> <p>Les consultants DHANIS et Alida</p> <p>Membres du personnel présents :</p> <p>Martin, Guillaume et Jules.</p>		
<p>Description de l'activité :</p> <p><u>Description de l'activité</u></p> <p>Après le 6ème cadre de dialogue, les négociations de cahier des charges ont commencé pour la validation des projets faisant objet de cahier des charges. Les négociations ont pris deux ateliers ou deux assises, riches en discussions et en consultation communautaire, en restitution auprès de parties prenantes. Les 17 projets, finalement ont été acceptés concensuellement par les communautés et l'entreprise MMG, mais en introduisant quelques modifications et amendements selon les desiderata communautaire. La cérémonie officielle de la signature a été ponctuée et ornée des discours des autorités présentes:</p> <p>Mot du Chef de l'ETD, secteur de Bukanda: Saluant tous les acteurs dans le processus et tous les invités, et remerciant le Chef de l'Etat et le gouverneur de la province; il a souligné que la cérémonie de ce jour est la suite logique de la procédure de négociation du cahier de charge conformément aux articles 11 et 12 du règlement minier, qui vient de prendre autant de mois de négociation. Point n'est besoin de vous rappeler que le cahier des charges de</p>			

responsabilité sociétale des entreprises a pour objet principal, conformément aux dispositions de l'article 285 septies du code minier, d'organiser la mise en œuvre des engagements du titulaire des droits miniers relativement à la réalisation des infrastructures et des services socio-économiques de base au profit des communautés locales affectées par les activités de son projet. Il a invité l'entreprise MMG de bien assumer ses obligations et devoirs envers les communautés, tout comme les communautés ont l'obligation de protéger les biens du titulaire droit minier, son personnel et son patrimoine. Il a invité les autres entreprises qui trainent les pas pour les négociations du cahier des charges à emboîter les pas de leurs collègues de MMG pour s'acquitter de leurs devoirs légaux. Il a loué enfin le professionnalisme de l'OCE pour accompagner ce processus qui prend fin aujourd'hui.

Mot du représentant de l'OCE: Mr Martin MPINDA, Secrétaire Général et Coordonnateur du projet CEE a précisé à cette occasion que l'OCE participe à cette cérémonie officielle de la signature du cahier des charges en qualité de facilitateur du présent accord pour le développement en faveur des communautés du secteur de Bukanda conformément au code minier révisé en Mars 2018 et au règlement minier. Il ajoute que le présent cahier des charges est les résultats du projet « équité écologique dans les zones minières du Haut-Katanga : cas des entreprises MMG et KICO », projet financé par 11.11.11 Belgique. La tâche n'a pas été facile, dit-il, que si nous y sommes arrivés, c'est grâce au concours des uns et des autres et surtout du partenaire financier 11.11.11 Belgique. Sans rater l'occasion, il a remercié toutes les parties prenantes qui se sont impliqués infatigablement dans ce long processus qui aboutit aujourd'hui à la signature de ce cahier des charges qui doit être signé dans quelques minutes.

Mot du représentant du DG de l'entreprise MMG: il manifeste un sentiment de joie pour la signature de ce cahier des charges avec les communautés locales impactées par les activités minières de l'entreprise MMG. Il précise que leur mission est de mener à bon port les activités de l'entreprise et de sauvegarder les relations avec les communautés riveraines de l'entreprise. Dans son mot, il dit que l'entreprise a commencé sa bonne production en 2012 et était arrivé à produire 80 milles tonnes par an. Elle avait fini sa 1^{ère} phase de production de concentré de cuivre en 2011, en 2011 – 2014 c'était la 2^{ème} phase de production de cuivre cathode oxydé, et aujourd'hui l'entreprise est en train de négocier un financement pour la 3^{ème} phase de production de cuivre sulfureux et du cobalt. En 2020 le chiffre d'affaire de l'entreprise est passé à 2 milliards de dollars américains. Conformément à l'article 285 bis, MMG a débuté les discussions de signature de cahiers des charges avec les communautés de Kifita et de Kifumashi sous la facilitation de l'OCE et le secteur de Bukanda; avec les 26

villages impactés et Chef de secteur, MMG a mené une approche participative et inclusive et la hauteur des investissements peut atteindre à peu près 20 millions de dollars américains. Plus de 6 millions qui sont investis dans ce cahier des charges qui doit aller jusqu'en 2025. Avec le financement attendu pour l'exploitation de la 3^{ème} phase pour le cuivre sulfureux et le cobalt, un autre cahier des charges sera négocié avec les communautés.

Mot de son Excellence Ministre provincial des Mines: dans son mot de circonstance, il est parti de l'article 285 septies du code minier de 2018. Il précise qu'avec ce nouveau code minier, le législateur a, pour la première fois, pensé au développement de communautés locales affectées par l'exploitation minière, en rendant les œuvres sociales des entreprises une obligation légale. Il ajoute en disant que la signature de ce cahier des charges est d'une très grande importance dans la mesure où elle constitue pour la société MMG, le début de l'exécution de l'une de ses obligations sociétales et pour les communautés locales de développement, une appropriation de l'un de leurs droits. Il fait mention que le cahier des charges est élaboré en termes de 5 ans ; pour ce faire, il félicite tous ceux qui ont concouru à la réussite de ce processus qui fait l'objet de la signature d'aujourd'hui, qui est très important car c'est le début des obligations sociétales de l'entreprise MMG.

Signature effective du cahier des charges: le cahier de charges de responsabilités sociétales a été signé entre l'entreprise MMG et les représentants des communautés locales de 26 villages impactés (Kifita et Kifumashi) sous le témoignage du Chef de secteur, qui a signé comme témoin et en présence de son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines et d'autres services de l'Etat à titrer. Chaque partie prenante est restée avec une copie et une copie au Ministre provincial des Mines. Ce cahier des charges signé doit être déposé à la commission pour validation endéans 30 jours après sa signature.

Mot de remerciement du président du Comité Locale de Développement: il a placé un mot de remerciement au nom de toutes les communautés locales affectées par le projet minier de l'entreprise MMG. Dans son mot, il souligne que ce travail ne pouvait être possible que par l'existence de l'entreprise MMG-Kinsevere à leur côté d'une part, d'autres parts par la loi portant code minier et règlement minier, raison pour laquelle les communautés disent merci au législateur congolais et au Gouvernement pour avoir pensé aux communautés affectées par les activités d'exploitation minière. Après avoir remercié tous les tenants et les aboutissants de ce processus qui venait de prendre fin par la signature effective du cahier des

charges, il termine en louant la patience, la disponibilité et la détermination qu'ont fait preuve tous les membres de leurs deux comités locaux.

Evaluation de l'activité :

Points forts selon les bénéficiaires :

- Le rêve d'hier devient une réalité aujourd'hui par la signature du cahier des charges,
- La présence de son Excellence le Ministre Provincial des Mines et d'autres autorités donnent un caractère sérieux à la signature du cahier des charges.
- La signature du cahier des charges, un levier de développement des communautés affectées par l'entreprise MMG.

Points forts selon OCE :

- L'engagement de l'entreprise MMG à réaliser les projets contenus dans le cahier des charges est salué par les communautés.
- Les communautés par la signature s'approprient l'un de leurs droits mais aussi l'obligation de protéger le patrimoine de l'entreprise MMG.
- La présence du ministre et la signature du chef de l'ETD de Bukanda marquent et rassurent l'opérationnalisation des projets contenus dans le cahier des charges.

Points faibles selon les bénéficiaires :

- RAS.

Points faibles selon OCE :

- RAS.

Nombre des participants :

Hommes : 18

Femmes : 7

Total : 25

RAPPORT DU DEUXIEME SEMESTRE 2021

Nom du partenaire : Observatoire Congolais de l'Environnement

Période de rapportage : de Juillet à Décembre 2021 (2^{ème} Semestre)

Vision : Contribution à l'équité écologique dans les zones minières du Haut-Katanga

Nom du représentant légal : MARTIN MPINDA

Nom du Coordinateur : MARTIN MPINDA

Nom du chargé de projet 11.11.11 : Jules RUBANGIZA

[Rapportez les activités réalisées dans le PO 2021 et d'autres activités imprévues en relation avec votre mission]

NB. Si une activité prévue n'a pas eu lieu, justifiez pourquoi et donnez une recommandation

Thème principal : Monitoring des cas de violation des droits des communautés et évaluation des recommandations de la documentation des violations des droits humains.		Activité : 8 & 9	MP : 1.4, 2.3, 2.4, 2.5, 2.7
1. Rencontre des points focaux pour la remise des rapports de monitoring des impacts environnementaux des activités minières à Kinsevere et à Kipushi.			
Période prévue : Juillet-Décembre 2021	Date de l'évènement :		
Signature du cahier des charges de MMG/Kinsevere	06 juillet 2021		
Rencontres avec les points focaux de Kinsevere pour le dépôt des rapports	✓ 4 août 2021 ✓ 10 septembre 2021 ✓ 6 octobre 2021 ✓ 1 novembre 2021 ✓ 30 novembre 2021 ✓ 22 décembre 2021		
Rencontres avec les points focaux de Kipushi pour le dépôt des rapports	✓ 3 août 2021 ✓ 30 août 2021 ✓ 30 septembre 2021 ✓ 30 octobre 2021 ✓ 30 novembre 2021 ✓ 22 décembre 2021		

<p>Lieu de l'activité : Kinsevere et Kipushi</p> <p>Cibles de l'activité : 8 points focaux Kinsevere et Kipushi des communautés impactées respectivement par les projets miniers des entreprises KICO et MMG.</p>	<p>Animateur(s) / Principal (aux) intervenant(s) :</p> <p>Trésor MUGANGUZI</p>
<p>Description de l'activité :</p> <p>Dans le projet : "Contribution à l'équité écologique dans les zones minières du Haut-Katanga : cas de MMG-Kinsevere et KICO SA », existe une activité connexe, celle de monitoring des impacts des activités minières à Kinsevere et à Kipushi. Il est bien connu que l'exploitation minière est toujours une activité à haut risque pour l'environnement. La législation minière en RDC du code minier révisé et le règlement minier de 2018 qui en découlent, donnent une place prépondérante aux questions environnementales notamment grâce à l'instauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De service chargé de la protection de l'environnement au sein du ministère de la protection de l'environnement ; - D'une obligation faite aux requérants des droits miniers de présenter une étude d'impacts environnementaux et sociaux (EIES) ; - De l'obligation pour les entreprises en phase de l'exploitation d'établir un plan d'atténuation des impacts et de réhabilitation de l'environnement (PAR) ; - De subir un audit environnemental tous les deux ans ; - D'une sûreté financière qui permettrait à l'Etat congolais de réparer les dégâts environnementaux aux cas où l'entreprise ne serait pas capable de le faire à la fin du projet par l'entremise des inspecteurs environnementaux. <p>La mise en application de ces obligations environnementales pose problème, même si certaines entreprises fournissent des efforts. Comme c'est généralement le cas dans le secteur minier extractif, les entreprises minières présentes en RDC n'assument pas leurs responsabilités environnementales et leurs impacts négatifs sur l'environnement sont multiples. Cette situation peut être imputée dans une large mesure au fait que les entreprises profitent de la faiblesse de l'Etat congolais pour s'épargner des coûts qu'exige la mise en œuvre des normes environnementales. Il est difficile de mesurer avec précision l'ampleur des dégradations environnementales, mais vu le nombre d'entreprises minières au Katanga, cette province est la plus affectée. C'est pourquoi dans le contexte de ce projet, le travail des points focaux est capital</p>	

dans le but de relever, collecter et documenter sur les impacts visibles dans les communautés affectées par les projets d'extraction minière.

Objectifs de l'activité

- Relever, collecter et documenter sur les impacts visibles dans les communautés corollaires des projets miniers ;
- Monitorer les impacts des activités minières dans les zones minières du Haut-Katanga : cas de Kinsevere et Kipushi.

Résultats de l'activité

- Les impacts visibles dans les communautés sont relevés, collectés et documentés par les points focaux ;
- Les impacts des activités minières à Kipushi et à Kinsevere sont monitorés chaque mois par les points focaux.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Les autorités sont saisies des abus et des droits des titulaires bafoués. Une plaidoirie en cours contre les impacts négatifs et pollutions qui sévissent la population riveraine des entreprises minières.

Evaluation de l'activité

Points forts selon les bénéficiaires

- Opportunité offerte pour relever, collecter et monitorer des impacts qui sévissent les communautés riveraines, que les autorités ignorent ;
- Dénonciation des pollutions environnementales issues des activités des projets miniers.

Points forts selon OCE

- Les impacts collectés et monitorés ; un facteur favorable pour constituer une documentation pour un plaidoyer en vue d'atténuer les impacts ;
- Monitoring régulier des points focaux pour la mise en garde des entreprises sur la pollution environnementale.

Points faibles selon les bénéficiaires

- Malgré le monitoring mensuel des points focaux, le changement marquant l'atténuation des impacts est moins visible dans la communauté.

Points faibles selon OCE

- Manque de volonté positive des autorités en charge de l'environnement pour interpeler les entreprises polluées et imposer des sanctions pour la réhabilitation environnementale.

Réunion trimestrielle d'évaluation du projet

Activité
...du PO

MP : 2.1 ; MP :
2.2

Période prévue Juillet-Décembre 2021

Date de l'évènement :

1 septembre 2021

Lieu de l'activité : Bureau OCE Lubumbashi

**Cibles de l'activité : Equipe OCE du projet
CEE**

Description de l'activité :**Description de l'activité**

Cette évaluation a tenu compte des activités prévues du mois de juillet au mois de septembre 2021, conformément aux prévisions de l'OP 2021. Il sied de signaler les réunions d'évaluation des impacts environnementaux par les points focaux dans les deux ETDs (commune de Kipushi et Secteur de Bukanda : Kifita et Kifumashi).

En deuxième lieu, une planification des programmes des visites auprès de autorités de la chefferie de Kaponda préparation du TDRs ainsi des correspondances y relatifs. Il sied de signaler les réunions avec l'entreprise KICO dans le cadre de la sensibilisation pour le lancement du processus de négociation du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises. Une visite aux installations de KICO pour travailler avec le responsable du social Mr. SHIKO et ses

assistants. Il était question de faire rappel sur les anciennes correspondances de l'OCE en rapport avec le projet équité écologique dans les zones minières du Haut-Katanga. L'entreprise avait fait la promesse de se lancer dans le processus une fois que son accord avec GECAMINES sera au bon fixe. Nous avons rappelé à l'entreprise que le cahier des charges de responsabilité sociale n'est pas fonction de cet accord, mais pour autant que l'entreprise ait déjà le permis de recherche ou d'exploitation automatiquement, six mois après, il faut procéder au processus d'élaboration, négociation et signature des cahiers des charges de responsabilité de KICO.

On avait par ailleurs fait allusion au processus d'instruction du cahier des charges de MMG par la commission et une probable signature du gouverneur afin de permettre une mise en œuvre rapide. Le suivi reste permanent jusqu'à la signature de l'autorité provinciale.

Il était également question d'évaluer le reste des activités programmé notamment la mise en place du CLD de la commune de Kipushi.

Il sied de signaler le besoin urgent de suivi des activités à la commune de Kipushi ainsi que la chefferie de Kaponda à travers la mise en place des CLDs opérationnel. Les équipes des experts OCE avaient pris soin d'accompagner les communautés à travers une présence permanente à toutes les activités.

Objectifs de l'activité

Evaluation des activités en fonction du plan opérationnel des activités de 2021 pour une période allant de juillet à décembre 2021(OP 2021) ceci sans oublier l'analyse des activités et des difficultés rencontrées durant leur mise en œuvre ainsi que des changements éventuels lors de la mise en place des activités.

Résultat de l'activité

- Description claire des éventuelles modifications des activités liées aux priorités du moment ;
- Description claire des problèmes rencontrés et des difficultés ;
- Capitalisation des résultats positifs issus des activités réalisées.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Prise des nouvelles orientations et décisions pour la réussite du projet. Réajustement de certaines activités telles que les réunions avec les autorités de la chefferie de Kaponda pour collecter les informations sur les impacts de la pollution dans les champs de 10 villages. Projection de

l'intégration de la chefferie de Kaponda dans l'OP de 2022 eu égard à l'urgence et le besoin d'accompagnement qui s'impose. L'accompagnement de la commune de Kipushi et des communautés locales pour la mise en place d'un CLD.

Points forts selon les bénéficiaires (staff OCE)

L'accompagnement bénéfique au profit des communautés locales

Points forts selon OCE

Evaluation permettant de relever les points forts et les faiblesses résultants de la mise en œuvre des activités réalisées

Points faibles selon les bénéficiaires

Il sied de signaler un besoin urgent à un temps minime de travail

Points faibles selon OCE

Un financement très limité ne permettant pas d'élargir le champ d'action des activités.

Nombre des participants

4 Hommes et 2 femmes

Mission à Kolwezi pour la réunion de coordination avec les ONG partenaires de 11.11.11 de Lualaba (IBGDH et Caritas)		Activité ...du PO	MP
Période prévue	Date de l'évènement : Du 2 au 4 septembre 2021		
Lieu de l'activité : Bureau Caritas Kolwezi Cibles de l'activité : Délégués OCE-Caritas et IBGDH			
Nombre des participants : 4 Hommes 4 Femmes Total : 8			
Thème principal : Cadre de dialogue tripartite : échanges entre les autorités locales, les communautés locales et l'entreprise.		Activité : 19 du PO.	MP : 1.3, 1.4

1. Rencontre avec les débiteurs des droits : autorités locales du territoire de Kipushi (Administrateur du territoire et le Bourgmestre faisant fonction)		
Période prévue : De Septembre – Décembre 2021	Date de l'évènement : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 10 octobre 2021 (dépôt de la correspondance) ➤ Du 12 au 15 octobre 2021 (rencontre avec les autorités) 	
Lieu de l'activité : Kipushi Cibles de l'activité : l'Administrateur de Kipushi & le Bourgmestre de Kipushi, faisant fonction.	Animateurs / Principaux intervenants : Martin, Trésor Membres du personnel présents : Tout le staff OCE Martin, Trésor, Olive, Jonas, Aristote et Jules	
<p>Description de l'activité :</p> <p>Le territoire de Kipushi regorge en son sein plusieurs entreprises minières parmi lesquelles il y a l'entreprise KICO SA. Cette dernière affecte la commune de Kipushi et la chefferie de Kaponda. Cette chefferie se développe grâce aux cahiers des charges qu'elle a déjà signés avec les entreprises minières qui exploitent dans son entité. Cependant, la partie affectée par l'entreprise KICO SA réclame la négociation et la signature du cahier des charges pour bénéficier les acquis du nouveau code minier de 2018. Dans le territoire de Kipushi, signalons que l'OCE a travaillé avec le Forum de forces vives regroupant toutes les couches de la population du territoire de Kipushi et qui faisait l'entremise de développement entre KICO et la communauté de Kipushi. Malheureusement, selon les prescrits légaux du Code Minier de 2018, ce forum n'a pas la prérogative et qualité de négocier et signer le cahier des charges de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). C'est pour cette raison que OCE a organisé cette rencontre avec les débiteurs des droits (autorités locales du territoire) dans le but de planifier les élections pouvant créer le Comité Local de développement (CLD) selon la loi ou CM 2018, définir la période de négociation de cahier des charges et l'appréhension des étapes de négociation et signature. Les autorités locales de Kipushi ont salué cette bravoure de l'OCE et ont approuvé cette initiative.</p> <p>Objectifs de l'activité</p>		

- Planifier le vote des membres de CLD représentant la communauté de la commune de Kipushi pour la négociation et signature du cahier des charges ;
- Appréhender les étapes de négociation du cahier des charges et définir avec les autorités la période de négociation ;
- Discuter sur un éventuel renforcement des capacités des membres du CLD-Kipushi sur leur rôle et la mission dans le développement du milieu via le cahier des charges.

Résultats de l'activité

- La rencontre avec les autorités locales de Kipushi (débitur des droits) est effective et les élections des membres de CLD est planifiées ;
- L'appréhension, les étapes et la période de négociation du cahier des charges sont définies ;
- Le renforcement des capacités des membres du CLD sur le rôle et la mission dans le développement et les négociations et signature de cahier des charges sont discutés.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Appropriation et approbation de l'activité par les autorités locales et avis favorable de rehausser de leurs présences aux activités concernant la négociation et signature du cahier des charges de RSE KICO avec la communauté de leur ressort.

Evaluation de l'activité

Points forts selon les bénéficiaires

- Le projet "contribution à l'équité écologique va répondre aux besoins prioritaires de la communauté impactée par le projet minier KICO ;
- Les autorités locales appréhendent que le forum ne peut pas représenter les communautés, c'est le CLD communal ou de la chefferie qui peuvent représenter la communauté à la négociation et signature de cahier des charges de responsabilité sociétale selon les prescriptions du Code Minier révisé de 2018 ;
- La conformité du projet au cadre légal (Code minier et règlement minier du 2018) augure et rassure déjà les autorités locales de l'aboutissement de la négociation et signature du cahier des charges de la RSE.

Points forts selon OCE

- Approbation et engagement personnel des autorités locales (AT et Bourgmestre) pour l'accompagnement dudit projet pour la négociation et signature de cahier des charges.

Points faibles selon les bénéficiaires

- Le temps passé avec forum constitue un manque à gagner suite à l'absence de CLD communale durant année.

Points faibles selon OCE

- Idem points faibles selon les bénéficiaires.

Nombre des participants

8 Hommes 2 Femmes Total : 10

Thème principal : Influence des acteurs externes et renforcement des titulaires des droits 1. Renforcement des capacités du Comité local de Développement élu représentant la communauté de Kipushi à la négociation et signature de cahier des charges	Activité 4 du PO.	MP : 1.2 MP : 1.3 MP : 2.3 , MP : 2.5, MP :2.7
Période prévue : Janvier - Mars 2021	Date de l'évènement : 28 octobre 2021	
Lieu de l'activité : Kipushi Cibles de l'activité : 19 représentants de la communauté impactée par l'entreprise KICO SA à Kipushi (CLD Kipushi)	animateurs / Principaux intervenants : Le consultant Jeff MBIYA Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Olive, Bwende et Jonas	

Description de l'activité :

Description de l'activité

Quatre ans après la révision du code Minier et règlement minier 2018, toutes les entreprises extractives minières en RDC devraient d'ores et déjà signer leur cahier des charges de responsabilité sociale. L'obligation de signer et exécuter le cahier des charges de RSE n'est plus pratiquement à mettre entre parenthèse par les opérateurs miniers assujettis. Bon nombre d'entreprises n'ont pas encore commencé le processus de négociation et de signature de leur cahier des charges avec les communautés riveraines impactées. L'inexécution de cette obligation est essentiellement due au manque de volonté des opérateurs miniers assujettis et certes est passible d'une sanction de retrait de leur permis d'exploitation minière. C'est dans ce sens que l'OCE, impérativement, après élection des membres du CLD-Kipushi, confirmés par le Bourgmestre faisant fonction, a organisé un atelier de renforcement des capacités en faveur des membres représentant la communauté de Kipushi impactée par KICO SA, sur le rôle et la mission de CLD dans le développement communautaire via la négociation et la signature de cahier des charges de la RSE.

Objectifs de l'activité

- Renforcer les capacités du CLD-Kipushi sur son rôle et sa mission dans le développement communautaire et sur le cahier des charges de RSE

Résultat de l'activité

- Quatorze (14) membres du CLD-Kipushi dont 6 femmes et 8 hommes ont été renforcés en capacité sur le rôle, la mission, l'organisation fonctionnelle et sur le cahier des charges de RSE.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

La communauté de la Commune de Kipushi croit à travers ce renforcement des capacités à l'effectivité de la négociation et à la signature du cahier des charges, leur engagement est consenti et promettent d'arriver au bout du processus.

Evaluation de l'activité

Points forts selon les bénéficiaires

- Le projet à travers cet atelier va répondre aux besoins des populations ayant dorénavant une position active et responsable.

- Par ce projet, la communauté s'assure d'un développement économique et social à l'échelle de l'ETD.
- Inscrire la lutte contre la pauvreté et contre l'inégalité dans les actions de proximité.

Points forts selon OCE

- Présence de 95% des bénéficiaires ont participé à l'atelier de renforcement des capacités.
- L'engouement, la curiosité des participants pour l'atelier ont été satisfaits.
- Les participants ont apprécié le travail d'équipe et la complémentarité entre les formateurs et l'équipe OCE.
- Initiatives des participants à faire la restitution auprès de leurs pairs dans la communauté pour pérenniser le projet.

Points faibles selon les bénéficiaires

- Un atelier d'un jour est insuffisant, une demande de poursuivre le renforcement périodiquement et la vulgarisation du Code et règlement minier 2018.
- Assurance ferme de la disponibilité et la volonté de l'entreprise KICO SA pour le dialogue et la négociation du cahier des charges de responsabilité sociétale de KICO.

Points faibles selon OCE

- Le temps imparti pour l'atelier ou série de formations est minime par rapport à la matière.

Nombre des participants

12 Hommes 7 Femmes Total : 19

Formation de CLD Kipushi sur la gestion des issues environnementales <i>Thème : Issues environnementaux et changements climatiques</i>	Activité 20 du PO	MP: 1.3 et MP : 1.4
--	-------------------	----------------------------

Période prévue :	Date de l'évènement : 20 Novembre 2021
Lieu de l'activité : Kipushi Cibles de l'activité : 16 représentants de la communauté impactée par l'entreprise KICO SA à Kipushi (CLD Kipushi)	Animateurs / Principaux intervenants : Trésor et Martin MPINDA Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Olive, Bwende et Jonas
<p>Description de l'activité :</p> <p>La formation sur le thème : « gestion environnementale dans le secteur minier dans le Haut-Katanga : Etat actuel, enjeux, défis, perspective, pistes de solution ». Cette activité, avait été au profit des communautés locales de Kipushi. Les représentants des communautés accompagnées par le projet (Kipushi), avaient eu l'opportunité de bénéficier des informations d'actualité sur la gestion de l'environnement dans un contexte de pollution. Une série des définitions suivies des notions sur la législation environnementale de 2011 en RDC et de la loi minière de 2018 en RDC. Un accent particulier sur le cadre institutionnel et gestion environnemental et sociale, mais également de la mise en place des Comités de Suivi Environnemental et Social et des Canaux de communication privilégiés dans un processus d'EIE.</p> <p>Quelques définitions de concepts :</p> <p>Minerai</p> <p>Toute roche contenant un ou plusieurs minéraux possédant un ou plusieurs éléments chimiques ayant une valeur économique</p> <p>Activités minières</p> <p>Tous services, fournitures ou travaux de l'art des mines directement liés à la recherche, à l'exploitation minières et au traitement et/ou transformation des substances minérales, y compris les travaux de développement, de construction et d'infrastructure</p> <p>Rejets des Mines</p>	

Les stériles ou le remblai provenant de l'exploitation minière ou tout résidu solide ou liquide provenant du traitement minéralurgique ou métallurgique

Périmètre

Une superficie délimitée en surface et indéfiniment en profondeur sur laquelle porte un droit minier ou un droit de carrière.

Aire protégée

Espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services des écosystèmes et les valeurs culturelles

Objectifs de l'activité

Former et informer les délégués des communautés locales de Kipushi sur les issues environnementales autour des projets miniers.

Résultats de l'activité

- Les communautés ont accru leur connaissance en matière de gestion des issues environnementales ;
- Les communautés prennent conscience des enjeux de l'environnement dans leur milieu de vie et des possibles dangers qui les entourent ;
- Les communautés optent pour une sensibilisation de toutes les couches de la population sur les dangers liés à la mauvaise qualité de leur environnement.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

La communauté de la Commune de Kipushi s'enrichit à travers ce renforcement des capacités sur les issues environnementales autour de leur milieu de vie et prend conscience des dangers et promet de procéder à la conscientisation des ménages à la base pour la prise de conscience effective de tous les habitants de Kipushi. Elle prend également conscience des pertes économiques subies et compte mettre en place des stratégies efficaces pour limiter les pertes futures. Le besoin reste urgent sur la dépollution des champs autour des ménages environnant les deux projets.

Points forts selon les bénéficiaires

Matières très intéressantes et nouvelles informations reçues.

Points forts selon OCE

Bonne évaluation de la situation des communautés impactées par les deux projets miniers. Une description claire des problèmes et des stratégies de leur résolution.

Points faibles selon les bénéficiaires

Temps d'enseignement insuffisant par rapport au contenu très diversifié de la matière

Points faibles selon OCE

Besoin de beaucoup de temps et de moyen pour poursuivre la formation vu la portée et la nécessité, mais aussi les bienfaits du sujet et de la matière.

Nombre des participants

11 Hommes et 6 femmes

Réunion des membres du CLD Kipushi pour l'élaboration de Règlement d'Ordre Intérieur	Activité du PO	MP :
---	----------------	------

Période prévue : du 09 au 10 Décembre 2021	Date de l'évènement : 9 décembre 2021 et 10 décembre 2021
--	---

Lieu de l'activité : Kipushi Cibles de l'activité : 16 représentants de la communauté impactée par l'entreprise KICO SA à Kipushi CLD Kipushi)	Animateurs / Principaux intervenants : Trésor, Martin MPINDA, Aristote et Olive Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Olive, Bwende et Jonas
--	--

Description de l'activité :

Elaboration du règlement d'ordre intérieur du CLD Kipushi. Après l'installation du CLD, les membres avaient jugé urgent de procéder à l'élaboration du règlement d'ordre intérieur pour leur permettre de bien orienter leur mode de vie et leur collaboration au sein du CLD pour limiter les abus et déviation possibles. C'est dans ce cadre que l'OCE accompagne les communautés et leurs ETD pour une gestion efficiente du CLD.

Objectifs de l'activité

Elaborer un règlement d'ordre intérieur pour le CLD de la commune de Kipushi

Résultat de l'activité

Produire un règlement d'ordre intérieur du CLD Kipushi

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Un règlement d'ordre intérieur du CLD Kipushi est un outil de travail efficace qui donnera des orientations claires sur la gestion au quotidien du CLD. C'est une référence pour les membres du CLD, un guide qui oriente et limite les actions de chaque membre du CLD.

Points forts selon les bénéficiaires

Un ROI, un outil d'orientation efficace pour le CLD Kipushi

Points forts selon OCE

Le ROI leur permettra de bien observer les limites de chacun

Points faibles selon les bénéficiaires

Absence de PDL

Points faibles selon OCE

Absence de PDL, un besoin d'accompagnement urgent

Nombre des participants

11 Hommes et 5 femmes

Journée de réflexion scientifique sur la gestion environnementale dans le secteur minier dans le Haut-Katanga et de rencontre de coordination des approches avec les OSCs actives agissant sur les mêmes secteurs	Activité 14 du PO	MP: 1.3; MP: 1.4; MP: 2.1; MP; 2.5; MP:2.7
Période prévue : Décembre 2021	Date de l'évènement : 18 décembre 2021	
Lieu de l'activité : Université Nouveaux Horizons (UNH) Cibles de l'activité : chercheurs, ONG, étudiants, ...	Animateurs / Principaux intervenants : Trésor et Martin MPINDA Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Olive, Bwende et Jonas	

Description de l'activité :	
Description de l'activité	
<p>La journée de réflexion scientifique sur le thème suivant : « gestion environnementale dans le secteur minier dans le Haut-Katanga : Etat actuel, enjeux, défis, perspective, pistes de solution ». Cette activité était organisée en collaboration avec l'Université Nouveau Horizons à travers son département de Sciences de l'Environnement. Elle avait regroupé les acteurs des plusieurs domaines notamment : les représentants des communautés accompagnées par le projet (Kinsevere et Kipushi), les chercheurs des universités, les acteurs de la société civile, les étudiants, ...</p>	
Objectifs de l'activité	
<p>Réfléchir sur la question de la gestion environnementale dans le secteur minier dans la province du Haut-Katanga (Etat actuel, enjeux, défis, perspectives, pistes de solution).</p>	
Résultat de l'activité	
<p>La question de la gestion environnementale dans le secteur minier dans la province du Haut-Katanga est traitée et les pistes de solution sont proposées.</p>	
Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :	
<p>Les participants à la conférence (étudiants, chercheurs, professeurs, délégués des communautés, et autres ONG, ...) amplifient leur niveau de connaissance à travers ce renforcement des capacités sur les issus environnementaux autour de leur milieu de vie. Ils prennent conscience du danger autour des impacts des activités minière sur la qualité » de l'environnement et optent pour la conscientisation des populations du Haut-Katanga à la prise de conscience effective vis-à-vis du danger permanent.</p>	
Points forts selon les bénéficiaires	
<p>Matière d'actualité qui permet de protéger l'environnement</p>	
Points forts selon OCE	
<p>Transmission efficace des connaissances par des experts qualifiés du domaine de l'environnement</p>	
Points faibles selon les bénéficiaires	

Peu d'heure pour les échanges, mais beaucoup des matières

Points faibles selon OCE

Thème très vaste nécessitant d'autres séances de travail supplémentaire, mais un financement limité.

Nombre des participants

40 Hommes et 23 femmes

Réunion trimestrielle d'évaluation du projet	Activité du PO	MP: 2.1 et MP: 2.2
---	----------------	--------------------

Période prévue :	Date de l'évènement : 22décembre 2021
------------------	---------------------------------------

Lieu de l'activité : Bureau OCE Cibles de l'activité : Staff OCE délégués au projet CEE	Animateurs / Principaux intervenants : Trésor et Martin MPINDA Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Olive, Bwende et Jonas
---	---

Description de l'activité :

Description de l'activité

Les travaux d'évaluation des activités du projet avaient lieu régulièrement d'après le chronogramme des activités tel que planifié. La mise en œuvre des activités avait démontré quelque part que certains ETD avaient urgemment besoin notamment : la formation des nouveaux et des anciens acteurs. C'est par exemple la découverte des impacts de KICO dans 10 villages de la chefferie de Kaponda. C'est également le cas de la mise en place d'un CLD dans la commune de Kipushi qui va permettre à l'entreprise de déclencher le processus de négociation du cahier des charges de responsabilité de KICO.

Par ailleurs, le suivi des réalisations du cahier des charges de responsabilité sociétale de MMG au profit des communautés.

Plusieurs autres points saillant notamment des cas de pollution des rivières et routes signalés autour des projets MMG et KICO. Les analyses des parties prenantes autour des approches de dépollution et d'indemnisation des communautés impactée sont en cours d'analyse au sein de MMG.

Il sied de signaler la régularité des membres et experts OCE aux activités pour une prise en charge effective par l'OCE de certaines activités.

Objectifs de l'activité

Evaluation des activités en fonction du plan opérationnel des activités de 2021(OP). Analyses des activités et des difficultés rencontrées ainsi que des changements éventuels lors de la mise en œuvre des activités.

Résultat de l'activité

- Description claire des éventuels changements ;
- Description claire des problèmes rencontrés et des difficultés ;
- Capitalisation des résultats positifs issus des activités réalisées.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Prise des nouvelles orientations et décisions pour la réussite du projet. Réajustement de certaines activités telles que les réunions avec les autorités de la chefferie de Kaponda pour collecter les informations sur les impacts de la pollution dans les champs de 10 villages. Projection de l'intégration de la chefferie de Kaponda dans l'OP de 2022 eu égard à l'urgence et le besoin d'accompagnement qui s'impose. L'accompagnement de la commune de Kipushi et des communautés locales pour la mise en place d'un CLD.

Points forts selon les bénéficiaires (staff OCE)

Un accompagnement bénéfique au profit des communautés locales

Points forts selon OCE

Evaluation permettant de relever les points forces et faiblesses des activités réalisées

Points faibles selon les bénéficiaires

Besoin de plus de temps de travail

Points faibles selon OCE

Moyen limité pour élargir les activités

Nombre des participants

4 Hommes et 1 femme

Renforcement des capacités du staff OCE sur la gestion financière dans une Asbl (Module 1)

Activité du
PO

MP: 2.1 ; 2.2

Période prévue :

Date de l'évènement : 31 décembre 2021

Lieu de l'activité : Lubumbashi

Cibles de l'activité : Staff OCE

Animateurs / Principaux intervenants :

Trésor et Martin MPINDA

Membres du personnel présents :

Martin, Trésor, Olive, Bwende et Jonas

Description de l'activité :

Pour assurer la bonne marche de ces projets, OCE avait souhaité de renforcer les capacités de son staff opérationnel afin de réaliser les opérations financières et fiduciaires plus efficacement et à amplifier leurs impacts réels sur terrain.

À la fin de cet atelier, les participants avaient appris les points ci-après :

1. Construire et utiliser des budgets efficaces, tels que les budgets des projets et des bailleurs et les prévisions de trésorerie.
2. Décrire les principaux processus et méthodes utilisés pour tenir la comptabilité.
3. Utiliser les rapports financiers pour contrôler la performance du projet et identifier les actions à entreprendre pour maintenir les finances du projet sur la bonne voie.
4. Évaluer les forces et les faiblesses de votre système de gestion financière.

5. Expliquer comment les contrôles internes protège les actifs des ONG et minimisent le risque et l'impact de la fraude et des erreurs.

Objectifs de l'activité

Agenda

Nous estimons que cet atelier nécessite 4 heures par module (6 modules au total), en fonction de votre rythme d'apprentissage et de votre expérience antérieure.

Module 1

- Commencez par un aperçu de la gestion financière.
- Fondements d'une bonne gestion financière
- Qu'est-ce que la gestion financière ?
- Principaux cadres de gestion financière
- Le manuel de finance
- Activité de révision : Bilan de santé financier

Module 2

- L'accent est mis sur les documents, processus et outils comptables.
- La comptabilité des programmes
- Pourquoi avons-nous besoin de documents comptables ?
- Processus et outils comptables
- L'approvisionnement
- Activité de révision : Bilan financier

Module 3

- Un examen approfondi des processus et outils de la planification financière.
- La planification financière : Processus et outils
- Le processus de planification financière
- Budgets et budgétisation pour la gestion des programmes
- Activité d'examen : Bilan de santé financier

Module 4

- Plongez dans la budgétisation pratique et essayez de créer votre propre budget de mini-projet.

- Budgétisation pratique
- Budgétisation par activité
- Créer un budget pour les partenaires financiers
- Récits budgétaires
- Activité : Créer un mini budget de projet

Module 5

- Ce module explore le suivi et les rapports financiers.
- Suivi et rapports financiers
- Outils de suivi et de rapports financiers dans la gestion des programmes
- Rapports aux agences de financement et aux partenaires
- Rapports de suivi budgétaire et analyse des écarts
- Activité : Analyser un rapport de suivi budgétaire

Module 6

- Le dernier module porte sur les risques et les contrôles internes.
- Gestion des risques internes
- Protéger les actifs du programme par des contrôles internes
- Réagir à la fraude et aux pratiques corrompues
- Activité de révision : Bilan de santé financier
- Réflexion et plan d'action

Résultat de l'activité

Maitrise du contenu de six modules sur la gestion financière et fiduciaire

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

La maitrise de cette gestion permettra à l'OCE de bien gérer les différents projets en cours et à venir et maîtriser les différents outils de gestion comptable pour plus de qualité.

Points forts selon les bénéficiaires (staff OCE)

Très bonne opportunité, une matière très riche

Points forts selon OCE

Un personnel bien formé et compétent permet une mise en œuvre efficace des projets

Points faibles selon les bénéficiaires

Temps limité au regard de beaucoup de matière

Points faibles selon OCE

Timing très limité face à une matière abondante

Nombre des participants

5 Hommes et 2 femmes

Réunion de prise de contact avec la chefferie de Kaponda	Activité du PO	MP:1.3; MP: 1.4; MP: 2.3 ; MP: 2.5; MP: 2.7
Période prévue : octobre et Novembre	Date de l'évènement : 5 et 6 Octobre et 22 et 23 Novembre 2021	
Lieu de l'activité : Chefferie de Kaponda Cibles de l'activité : Autorité locale de la chefferie (Chef Kaponda) ; représentant du chef Kaponda	Animateurs / Principaux intervenants : Trésor et Martin MPINDA Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Jules, Olive, Bwende et Jonas	

Description de l'activité

Réunion de prise de contact avec les autorités locales pour présenter le projet contribution à l'équité écologique. Un total de trois réunions d'échanges sur la possibilité de mettre en place un CLD qui pourra permettre à l'ETD de déclencher le processus des négociations et de signature du cahier des charges de responsabilité sociétale de KICO.

La première rencontre avait eu lieu avec le Dircab du Chef Kaponda, Madame Lidiana, mais sans issues. Malgré les correspondances, elle avait gelé la suite de la procédure n'ayant abouti à une réunion avec le Chef kaponda.

C'est finalement grâce au contact avec le chargement du social et développement, Mr Justin que nous avons eu la possibilité d'avoir un rendez-vous de travail avec le représentant du Chef Kaponda, le chef Dieudonné dans son bureau à la chefferie. En sommes deux réunions fructueuses qui avaient abouti aux élections des membres du CLD dans 10 villages. A ce stade, nous attendons la transmission du PV de nomination de 10 élus, représentant du comité local de développement de Kaponda.

Objectif de l'activité

Présentation du projet contribution à l'équité écologique dans les zones minières du Haut-Katanga : cas des entreprises MMG et KICO au Chef Kaponda au profit des villages impactés par les activités extractives de KICO à Kipushi.

Résultat de l'activité

- Acceptation du projet par le Chef Kaponda ;
- Organisation des élections dans 10 villages de Kaponda ;
- Nomination des élus pour la formation du CLD Kaponda.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

L'acceptation du projet par le Chef Kaponda est une opportunité pour l'ETD de bénéficier de l'appui technique de l'OCE à travers son projet CEE avec financement de 11.11.11

Points forts selon les bénéficiaires

Présence des élus au sein des villages et leurs nominations pour former le CLD

Points forts selon OCE

Très bonne opportunité, pour l'ETD de profiter de l'appui technique de l'OCE à travers la formation des élus de la communauté pour former le CLD.

Points faibles selon les bénéficiaires

Retard des échanges avec l'entreprise suite à l'absence d'un CLD unique structure légale en mesure de dialoguer avec l'entreprise sur le cahier des charges de responsabilité sociétale de KICO

Points faibles selon OCE

Besoin d'un financement supplémentaire pour accompagner le CLD de Kaponda impacté par l'entreprise KICO

Nombre des participants

4 Hommes et 2 femmes

Accompagnement du processus de mise en place du CLD de la commune de KIPUSHI à travers l'organisation des élections dans 5 quartiers : Lumumba, Uhuru, Kachoma Mungoti et Kamarenge) et la formation des élus représentant de la communauté au niveau de la commune			Activité du PO	MP : 1.3 MP 1.4
Période prévue : élection des délégués des quartiers du 13 au 17 octobre 2021 suivi de trois jours 17 au 19 octobre 2021 de mise en place des délégués issus des élections locales dans les 5 quartiers nommés par le bourgmestre de Kipushi comme membre du CLD communale	Date de l'évènement : du 17 au 19 Octobre 2021			

<p>Lieu de l'activité : Commune de Kipushi</p> <p>Cibles de l'activité : Autorité locale de la chefferie (Bourgmestre de Kipushi et représentants de la communauté locale en provenance de 5 quartiers de la commune de Kipushi)</p>	<p>Animateurs / Principaux intervenants :</p> <p>Trésor et Martin MPINDA</p> <p>Membres du personnel présents :</p> <p>Martin, Trésor, Jules, Olive, Bwende et Jonas</p>
<p>Description de l'activité :</p> <p>Le comité local de développement (CLD) fonctionne avec des élus venant de la base. Les élus sont voté par la communauté locale qui leur donne mandat de les représentés. Les élections des délégués des quartiers organisées dans la période allant du 13 au 17 octobre 2021 suivi de trois jours d'accompagnement par OCE pour orientation et renforcement des capacités pour la période allant du 17 au 19 octobre 2021 . La mise en place des délégués issus des élections locales dans les 5 quartiers nommés par le bourgmestre de Kipushi comme membre du CLD communale fut une réussite. Un total de 16 élus des quartiers retenus et nommés par le Bourgmestre de Kipushi comme représentant de la communauté locale dans le CLD.</p> <p>Objectifs de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accompagner la commune et les communautés locales pour plus d'efficacité et de transparence durant l'organisation des élections au niveau des quartiers et la mise en place du CLD communal. -Conseil et facilitation durant la période des élections et mise en place du CLD. <p>Résultat de l'activité</p> <p>-5 Comité locaux des quartiers installés et un CLD communale mise en place avec un total de 16 représentants de la communauté comme membres nommés au sein du CLD par l'autorité locale de la commune de KIPUSHI.</p> <p>Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :</p> <p>Les communautés locales étant structurées autour des comités locaux des quartiers, ils ont été en mesure d'avoir des représentants pour le CLD au niveau de la commune. Grace au CLD les projets communautaires peuvent êtres mise en place au travers des échanges fructueux entre les différents en fonction des besoins communautaires. Le CLD est une structure conseil du bourgmestre en attendant la mise en place des échevins au niveau des ETDs. Pour cela il faudrait que les élections</p>	

soient organisées au niveau des ETDs pour que la mise en place des échevins soit effective. La RDC prend encore du retard pour ce processus électoral au niveau local.

Points forts selon les bénéficiaires

Présence des élus locale des quartiers et des membres du CLD nommés par le bourgmestre

Points forts selon OCE

Organisation des élections au niveau locale des représentants de la communauté et la mise en place d'un CLD au niveau de la commune de Kipushi

Points faibles selon les bénéficiaires

Absence de PDL

Points faibles selon OCE

Absence de PDL et manque des outils de planification et de gestion budgétaire

Nombre des participants

16 élus nommés comme membre du nouveau CLD Kipushi

48 personnes membres des communautés des quartiers (Hommes et femmes)

Activités prévu et non réalisée	Activités 4, 5,6 et 7du PO	MP: 1.3; MP:1.4; MP: 2.3; MP: 2.5; MP: 2.7
--	----------------------------	--

Renforcement des capacités de CLS (comité local de suivi) sur le suivi de l'exécution des projets retenus dans le cahier des charges:	
--	--

Raisons à la base de la non réalisation des activités lié à l'accompagnement du CLS

Eu égard à l'urgence sur l'accompagnement des communautés de Kipushi, Kinsevere et de Kaponda, il n'était plus possible de prendre encore une plus d'activité. Vu le volume des activités, la nécessité, le besoin urgent d'accompagnement des communautés de deux ETDs (Secteur de Bukanda et commune de Kipushi) et le contexte, il était très indispensable de prendre en compte ces deux ETDs (Commune de Kipushi ; Secteur de Bukanda : Kifita et Kifumashi) pour espérer produire plus d'avantage. **C'est ainsi que nous avons opté de privilégier d'abord la formation du CLD commune Kipushi à travers des activités liés aux communautés en difficulté de reporté pour plus tard l'accompagnement du CLS.**

Ecole sur la bonne gouvernance des revenus infranationaux du secteur minier(ECORIM) deuxième édition-2021 avec appui financier de la GIZ	Activité du PO	MP : MP : 1.1 ; 2.1 ; 1,3 11.4; 2.1 ; 2.5 ; 2.7
Période prévue : du 08 au 13 Novembre 2021	Date de l'évènement : du 08 au 13 Novembre 2021	
Lieu de l'activité : Pullman Hotel Lubumbashi : Salle Bukavu Cibles de l'activité : 10 OSC, 5 ETD et 5 CLD en provenance de 5 grandes provinces de la RDC (Sud-kivu, Nord-Kivu, Haut-Uele, Haut-Katanga et Lualaba)	animateurs / Principaux intervenants : Trésor et Martin MPINDA Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Julia, Kitoko, Jules, Olive, Bwende et Jonas	
<p>Description de l'activité :</p> <p>En 2020, l'OCE, en partenariat avec la GIZ, à travers le projet « Développement économique Intégré du Secteur Minier (DISM), a organisé la première édition de l'Ecole sur la bonne gouvernance des revenus infranationaux du secteur minier en RDC (ECORIM). Cette école avait pour objectifs : - d'une part, de renforcer les connaissances des acteurs de la société civile congolaise en matière d'accompagnement des ETD dans la gestion des flux financiers provenant des activités minières destinés au développement communautaire ; - d'autre part, de renforcer le savoir et le savoir-faire des animateurs des entités territoriales bénéficiaires des revenus infranationaux en matière de bonne gouvernance desdits revenus.</p> <p>En effet, le code minier congolais promulgué en 2018 définit trois sources de financement du développement local. Ces trois sources se déclinent en termes des revenus financiers au bénéfice des communautés ou en termes des projets sociaux que doivent réaliser les titulaires des droits miniers au bénéfice des communautés affectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 15% de la redevance minière sur un compte désigné par l'entité territoriale décentralisée dans le ressort de laquelle s'opère l'exploitation ; ✓ La signature par les entreprises minières d'un cahier des charges en faveur du développement des communautés affectées par un projet minier ; 		

✓ La contribution au financement des projets de développement communautaires (0,3 % du chiffre d'affaire de l'entreprise). Par ailleurs, l'article 285 septies a introduit la notion des négociations et signature d'un cahier des charges de la responsabilité sociétale des entreprises par tout titulaire d'un droit minier.

Dans ce contexte, et au regard de l'importance stratégique que revêt cette disposition du code sur le développement socio-économique local, la planification locale devient une priorité absolue pour les animateurs des ETDs. En d'autres termes, pour arriver à mieux capitaliser les opportunités de développement qu'offre le cahier des charges, maximiser ainsi les impacts des investissements consentis par les titulaires des droits miniers dans leurs zones des opérations et auprès des communautés affectées, les animateurs des entités territoriales décentralisées doivent définir clairement leur vision et ambition afin de renforcer leur développement au sein de leur communauté. En outre ils doivent faire preuve de la maîtrise théorique et pratique des outils de planification et des techniques de négociation. Ils doivent avoir des meilleures compétences en techniques d'élaboration et suivi budgétaire, surtout être en mesure de bien définir les secteurs et les projets prioritaires de développement à intégrer dans les cahiers de charges.

C'est dans ce contexte que l'OCE et en collaboration avec la GIZ, à travers le projet DISM, NRGI, SARW, Centre Carter et Resource Matters, s'est proposé d'organiser une deuxième édition de l'Ecole sur la bonne gouvernance des revenus infranationaux du secteur minier, ECORIM 2021 en sigle, qui s'est tenue à Lubumbashi du 8 au 13 novembre 2021. Dans sa 2^{ème} édition, l'ECORIM s'est focalisé sur le renforcement du savoir et savoir-faire des responsables des ETDs et des membres de leur Comité local de développement (CLD) ainsi que des experts de la société civile congolaise, en matière de planification et processus d'élaboration du cahier des charges de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Cette deuxième édition d'ECORIM-2021 était sous le thème général : « **Formation sur les outils de planification du développement local et gestion des revenus infranationaux, planification locale et processus d'élaboration du cahier des charges de la Responsabilité sociétale des entreprises minières** »

Objectifs de l'activité

L'objectif principal étant de renforcer les connaissances, les savoir-faire (compétences) des gestionnaires des ETDs, des membres des CLDs et des acteurs de la société civile pour qu'ils soient plus efficaces dans la planification du développement par une gestion rationnelle et transparente des revenus infranationaux.

Résultat de l'activité

La deuxième édition de l'ECORIM-2021 est une réussite. Au cours de 6 jours de formation :

- 20 participants (Cinq ETDs, dix OSCs et Cinq CLDs) ont amélioré leurs connaissances sur les trois thématiques énumérées dans ce rapport ;
- Les travaux de simulation ont été effectués avec succès ;
- La visite de l'ETD Bukanda a été effectuée avec succès ;
- Compréhension commune des ETDs, CLDs et OSCs du processus d'élaboration et négociation du cahier des charges de responsabilité sociétale ;
- Les CLDs, ETDs et les OSCs sont capables de bien circonscrire leurs difficultés et de bien formulés leurs projets à travers l'appropriation des simulations sur le cahier des charges et le PDL.

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Renforcement des capacités des participants qui feront un relais au niveau de leur base, avec conséquence d'amélioration de la gouvernance des revenus infranationaux du secteur minier.

Points forts selon les bénéficiaires

Modules adaptés aux besoins des participants et formateurs très compétant avec une logistique de qualité

Points forts selon OCE

20 participants (Cinq ETDs, dix OSCs et Cinq CLDs)

Points faibles selon les bénéficiaires

Nombre limité des participants

Points faibles selon OCE

- Plusieurs ETDs et OSC voulaient participer mais l'effectif des participants était limité ;
- Certains formateurs avaient émis le vœu de prester en présentiel et non en ligne (cas du Pr Céline) ;
- Les critères de sélection de plus de 150 OSCs pour juste dix places ;
- Très faible participation féminine bien qu'augmenté par rapport à 2020.
- Absence des entreprises du secteur des mines eu égard à la limite de l'effectif des participants ;

- Absence des services spécialisés du secteur des mines.

Nombre des participants

10 OSCs, 5ETDs et 5 CLDs venant de toute la RDC

16Hommes et 4 femmes

Accompagnement des ETDs dans la planification et le processus d'élaboration, négociation et signature du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise CHEMAF avec appui financier de la GIZ	Activité du PO	MP : 1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 1.4 ; 2.3 ; 2.5 ; 2.7
Période prévue : 25 Mai- 26 Octobre 2021	Date de l'évènement : 25 Mai- 26 Octobre 2021	
Lieu de l'activité : Pullman Hotel Lubumbashi : Salle Bukavu Cibles de l'activité : 4 ETDs et 4 CLDs en provenance de 5	animateurs / Principaux intervenants : Trésor et Martin MPINDA Membres du personnel présents : Martin, Trésor, Julia, Kitoko, Jules, Olive, Bwende et Jonas	
Description de l'activité : L'Observatoire Congolais de l'environnement a reçu de la GIZ un appui financier pour mettre en œuvre un projet sur « l'Accompagnement des ETDs dans la planification et la négociation des cahiers de charge de responsabilité sociétale à signer avec les entreprises minières dans la Province du Haut – Katanga ». <p>L'idée de la conception de ce projet est ressortie du constat selon lequel depuis la révision du code et règlement minier en 2018, les entreprises minières sont tenues de signer un cahier des charges de responsabilité sociétale avec les communautés directement impactées par leurs activités pour contribuer à leur développement. Cependant, dans la province du Haut-Katanga trois ans après cette révision, seules les entreprise Ruashi Mining , SOMIKA , MMG et STL ont déjà signé leurs cahier des charges de responsabilité sociétale Plusieurs facteurs expliquent le retard enregistré dans le lancement des processus de négociation et d'élaboration des cahiers des charges en vue de la réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base au profit des communautés locales affectées par les activités minières. Il s'agit notamment du faible engagement du Ministère provincial en charge des Mines, des incompréhensions sur certaines dispositions de la loi pour certains opérateurs miniers assujettis et pour d'autres, il s'agit simplement du manque de proactivité et l'impréparation des communautés à négocier avec les entreprises.</p>		

Ainsi, le projet souhaite sensibiliser et accompagner les autorités locales, les communautés impactées et l'entreprise minière CHEMAF dans le lancement de son processus de négociation et d'élaboration de son cahier des charges de responsabilité sociétale.

Objectifs de l'activité

L'objectif du présent projet est de contribuer au processus de planification, de lancement et d'accompagnement des négociations des cahiers des charges entre l'entreprise CHEMAF et les communautés locales impactées par elle.

Résultat de l'activité

A l'issue de ce projet les résultats suivants étaient attendus :

- ✓ Au moins 45 délégués des communautés locales impactées par l'entreprise CHEMAF, réunis autour du CLD sont formés, préparés et participent au processus de négociation du cahier des charges ;
- ✓ Au moins 45 délégués des communautés définissent et présentent les besoins prioritaires au processus de négociation et élaboration de leur cahier des charges avec l'entreprise CHEMAF
- ✓ Au moins 45 délégués des communautés locales ont renforcé leurs compétences sur la définition, le mandat d'un Comité Local de Développement d'une part et d'autre part sur les étapes de négociations et élaboration du cahier des charges ;
- ✓ Au moins 20 projets d'intérêt communautaire durables sont acceptés par l'entreprise ;
- ✓ Un cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise Chemaf est signé avec trois Communautés affectées des ETDs concernés (Commune Ruashi, Commune Annexe et Secteur Bukanda).

Impacts/ effets produits par l'activité (social, économique ou environnemental) :

Les projets élaborés constituent une grande opportunité pour mener les communautés impactées vers le développement durable. Grace aux différents projets élaborer, la communauté sera en mesure de bénéficier directement leurs effets connexes avec possibilité de changement de vie réel.

Points forts selon les bénéficiaires

Projet à impact direct au profit de la communauté

Points forts selon OCE

Elaboration des projets au profit des communautés avec un budget de plus de 6.000.000USD

Points faibles selon les bénéficiaires

Besoin de voir les mises en œuvre rapide des projets

Points faibles selon OCE

Pléthore des projets communautaires face à un budget de l'entreprise très limité. Tendance à la récupération des projets par certains individus influents des CLDs pour leur compte personnel. Il a fallu beaucoup des séances de sensibilisation et de conscientisation pour orienter les représentants des CLDs à plus de vigilance sur le sujet.

Nombre des participants

4 ETDs et 4 CLDs

60 participants

Etude sur les activités génératrices des revenus dans le Haut-Katanga

Activité du
PO

MP : 1.1 ; 2.1 ; 1,3 11.4; 2.1 ;
2.5 ; 2.7

Période prévue : Septembre et Octobre
2021

Date de l'évènement : Septembre et Octobre 2021

Lieu de l'activité :

**Cibles de l'activité : 4 Sites miniers
artisanales (2 autour de Lubumbashi et 2
autour de Likasi)**

Animateurs / Principaux intervenants :

Trésor et Martin MPINDA

Membres du personnel présents :

Bwende et Jonas

Contexte

L'exploitation minière artisanale constitue l'un des moyens de survie de la population rurale congolaise dans les provinces minières de l'ex-Katanga. La présente étude avait pour objectif principal de contribuer à la diversification de l'économie et à lutter contre la pauvreté par la réalisation d'une enquête d'identification et la valorisation des activités génératrices des revenus autres que le secteur minier artisanal. Pour y arriver, un total de 460 ménages a été enquêtés en raison de 79 ménages à Kalukuluku, 81 ménages à Lwisha, 147 ménages à Kinsuka et 153 ménages à Midingi.

Les résultats des analyses statistiques issus des enquêtes de terrain, démontre que la profession d'exploitant minier artisanal est le plus exercé lors de l'exploitation minière artisanale sur base des statistiques des enquêtés en raison de 62% pour ce qui concerne le site de Kalukuluku et de 49,4%

pour ce qui concerne le site de Lwisha. Plus de la moitié des enquêtés à Kulukuluku et Lwisha ne savent pas estimer ce qu'ils gagnent le jour tandis qu'à Kisunka, 17,1% des chefs des ménages gagnent 10.000 Fc le jour contre 17% des chefs des ménages qui gagnent 35000 Fc le jour à Midingi.

Par ailleurs, plusieurs chefs des ménages ont exprimé le souhait de quitter la mine pour d'autres activités génératrices des revenus (AGR). De nos analyses, Il ressort qu'à Kalukuluku, 36,7% souhaiteraient s'adonner au petit commerce tandis que 27,2 % des enquêtés de Lwisha aimeraient faire le taxi moto alors que 27,2 %, voudraient faire la mécanique et autre chose. A Kisunka, 15,1% des enquêtés sont prêts à embrasser toutes sortes d'AGR rentables alors que 13% d'enquêtés de Midingi sont attirés par la mécanique auto ou moto. Sur tous les quatre sites enquêtés, les femmes sont plus intéressées par la coupe et couture, la coiffure et maquillage dames ainsi que par la restauration.

Les activités alternatives à l'exploitation minière artisanale se font rares, menant les communautés et autres populations à recourir à cette exploitation unique issue pour la survie des populations. Le recours aux activités génératrices des revenus alternatives aux mines intéresse beaucoup les communautés enquêtées, mais un fort besoin d'accompagnement des communautés se fait sentir.

Objectif : Accompagnement technique de l'ONG initiative pour le développement pour la mise en œuvre de son projet sur les AGRs (étude de base)

<p>Groupes de travail sur les principes volontaires en matière de sécurité et droits de l'homme la conduite internationale des entreprises de sécurité privée,...</p>	<p>Activité du PO</p>	<p>MP : 1.1 ; 2.1 ; 1,3 11.4; 2.1 ; 2.5 ; 2.7</p>
<p>Période prévue :</p>	<p>Date de l'évènement :</p>	
<p>Lieu de l'activité :</p> <p>Cibles de l'activité : synergie entre OSC, communautés, autorités et entreprises</p>	<p>Animateurs / Principaux intervenants :</p> <p>Martin MPINDA</p>	
<p>Contexte :</p> <p>C'est en sa qualité de facilitatrice des groupes de travail sur les principes volontaires en matière de sécurité et droits de l'homme, que le DCAF a souhaité qu'un. En effet les titres miniers que détiennent</p>		

les entreprises minières en République Démocratique du Congo occupent des grandes espaces terrestres qui sont sécurisés et protégés par les entreprises de sécurité privée et par la police des mines. Cela voudrait à ce que les entreprises de sécurité privées doivent en toute responsabilité dans la zone où elles constituent un maillon de la chaîne d'approvisionnement pour contribuer au respect des droits humains dans toutes leurs opérations. C'est dans ce cadre que JUSTICIA Asbl, en sa qualité de facilitatrice des **groupes de travail sur les principes volontaires en matière de sécurité et droits de l'homme**, DCAF a souhaité qu'une formation sur le code de conduite internationale des entreprises de sécurité privées soit organisés à l'intention des acteurs membres des groupes de travail du Lualaba et du Haut-Katanga en partant de tous les efforts consenties par les deux groupes de travail pour échanger sur les bonnes pratiques pouvant déboucher au respect des droits humains dans le secteur minier.

Bénéficiaires: OSCs du Haut-Katanga

Fait à Lubumbashi, le 09/12/2018

Martin MPINDA TUSHIMININE

Secrétaire Général de l'OCE